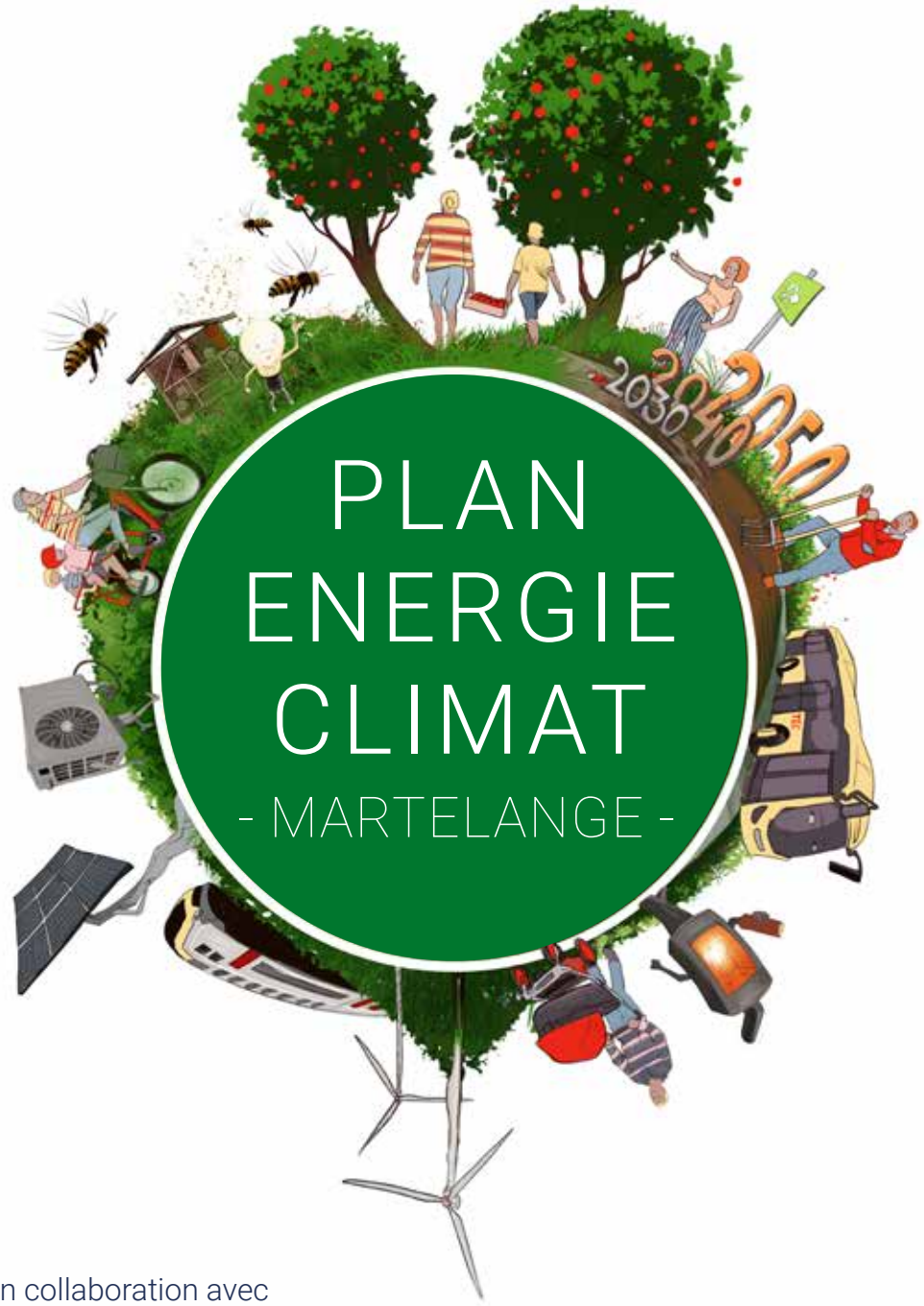


PLAN ENERGIE CLIMAT

- MARTELANGE -

En collaboration avec

Parc naturel DE GAUME

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Administration Communale Martelange

N’hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d’auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024
Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d’auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l’autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d’auteur et entraîner des poursuites.
Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito p. 4

2. Pourquoi un plan climat ? p. 6

3. Coordination p. 10

4. Ma commune p. 12

5. Bilan CO_2 p. 16

6. Potentiel énergie renouvelable p. 20

7. Vers la neutralité carbone p. 24

8. Vulnérabilité du territoire p. 26

9. Précarité énergétique p. 30

10. Les réussites sur ma commune .. p. 34

11. Actions p. 38

12. Résumé p.112

1.
Edito

Thierry KENLER

Bourgmestre

Mesdames et Messieurs,

Notre commune a la chance de vivre au cœur d'un trésor : la forêt d'Anlier. Elle est bien plus qu'un paysage : elle régule notre climat, abrite une biodiversité exceptionnelle et constitue notre meilleure alliée face aux défis environnementaux. La préserver est une évidence, mais aussi un devoir collectif.

Ces dernières années, Martelange n'a pas attendu pour agir. Nous avons équipé nos bâtiments de panneaux photovoltaïques et réduit significativement leurs consommations énergétiques. Ces investissements montrent que le changement est possible et qu'ensemble nous pouvons avancer.

Nous voulons continuer dans cette direction et développer de nouveaux projets qui iront toujours plus loin dans la production d'énergies renouvelables. Dans le même esprit, nous réfléchissons aussi avec des acteurs privés pour améliorer notre quotidien et rendre notre commune plus durable, plus innovante et plus agréable à vivre.

Mais soyons clairs : nous n'y arriverons pas seuls. Le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) ne réussira que si chacun s'y engage. Chaque geste compte, chaque effort rapproche Martelange de ses objectifs.

Le chemin est exigeant, parfois contraignant, mais il ouvre la voie à un avenir plus sobre, plus solidaire et plus respectueux de notre environnement. Ensemble, nous pouvons transformer ces ambitions en réalité.

Mobilisons-nous pour Martelange, pour la forêt d'Anlier, et pour les générations qui viendront après nous.

2. Pourquoi un plan climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de Martelange est signataire de la Convention des Maires depuis le 12/10/2017.
Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%**, **améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique.** La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci[1].

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement[2] :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

[1] https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/
[2] Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans[3].

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons ***à renforcer nos ambitions climatiques et à agir*** *dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.* ***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.*** *Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste*[4]*.»*



[3] https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050

[4] extrait du Document officiel d'engagement

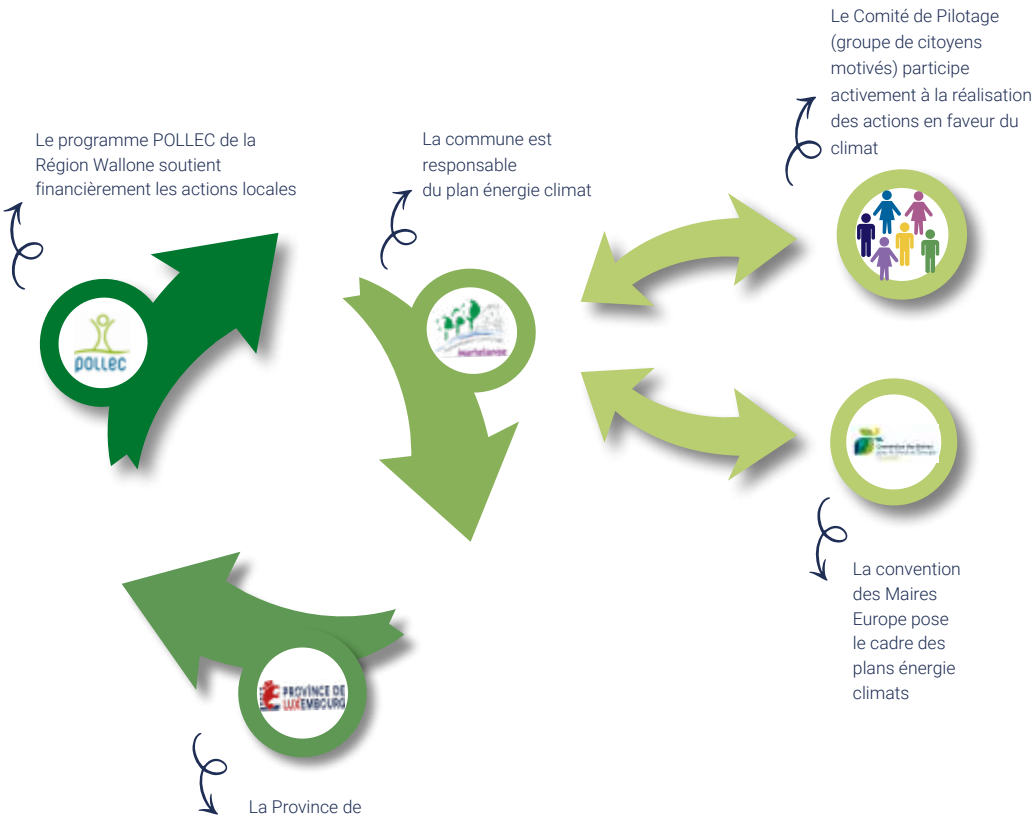
La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux,** mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3. Coordi-nation

La coordination multi-niveaux

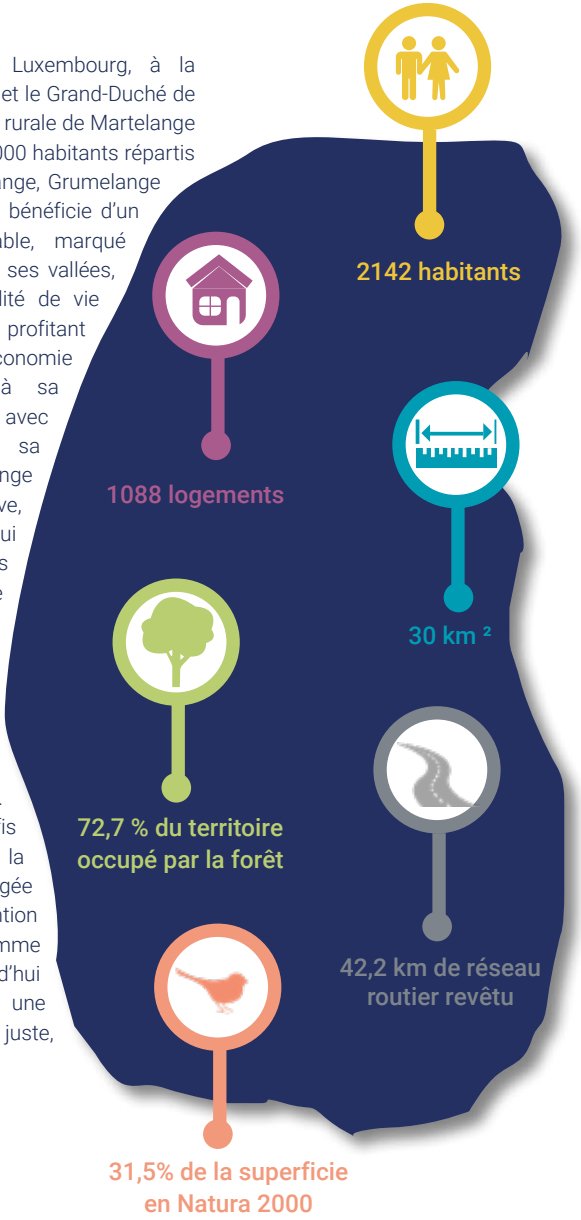
Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.



4. Ma commune

Martelange, une commune qui bouge !

Située en Province de Luxembourg, à la frontière entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, la commune rurale de Martelange compte un peu plus de 2.000 habitants répartis sur trois villages : Martelange, Grumelange et Radelange. Martelange bénéficie d'un cadre naturel remarquable, marqué par ses paysages boisés, ses vallées, ses rivières, et une qualité de vie recherchée, tout en profitant d'un accès direct à l'économie transfrontalière grâce à sa proximité immédiate avec le Luxembourg. Malgré sa taille modeste, Martelange est une commune active, engagée et innovante, qui a su mobiliser ses forces locales pour construire des projets collectifs : soutien aux producteurs locaux, développement d'infrastructures sportives et culturelles, entretien du patrimoine, actions citoyennes, etc. Consciente des défis climatiques actuels, la commune s'est engagée dès 2015 dans la Convention des Maires via le programme POLLEC, et pose aujourd'hui des bases solides pour une transition énergétique juste, ambitieuse et inclusive.





La nature occupe une place prépondérante dans la commune de Martelange, avec ses vastes espaces boisés et ses paysages naturels préservés. Le tourisme qui se développe ici est résolument tourné vers le tourisme vert, en particulier la découverte de la forêt d'Anlier et de ses environs. Des projets tels que les réaménagements du Parc de la Tannerie et du point de vue du Belvédère, la création de l'espace de préservation de la biodiversité du Labyrinthe, et la mise en valeur des sites classés Natura 2000 renforcent cet attrait. Le Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier, qui englobe une partie de notre territoire, offre ainsi un cadre idéal pour promouvoir la biodiversité et permettre à chacun de découvrir la richesse naturelle de la région.

Face au changement climatique, le territoire de Martelange dispose d'atouts considérables. Tout d'abord, ses vastes forêts et espaces verts, notamment la forêt d'Anlier, contribuent activement au stockage du CO2. De plus, la faible urbanisation limitée au centre du village de Martelange, couplée à la présence de forêts, de la rivière et de nombreux espaces verts, limite les effets des îlots de chaleur et réduit le risque d'inondation.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de la Commune

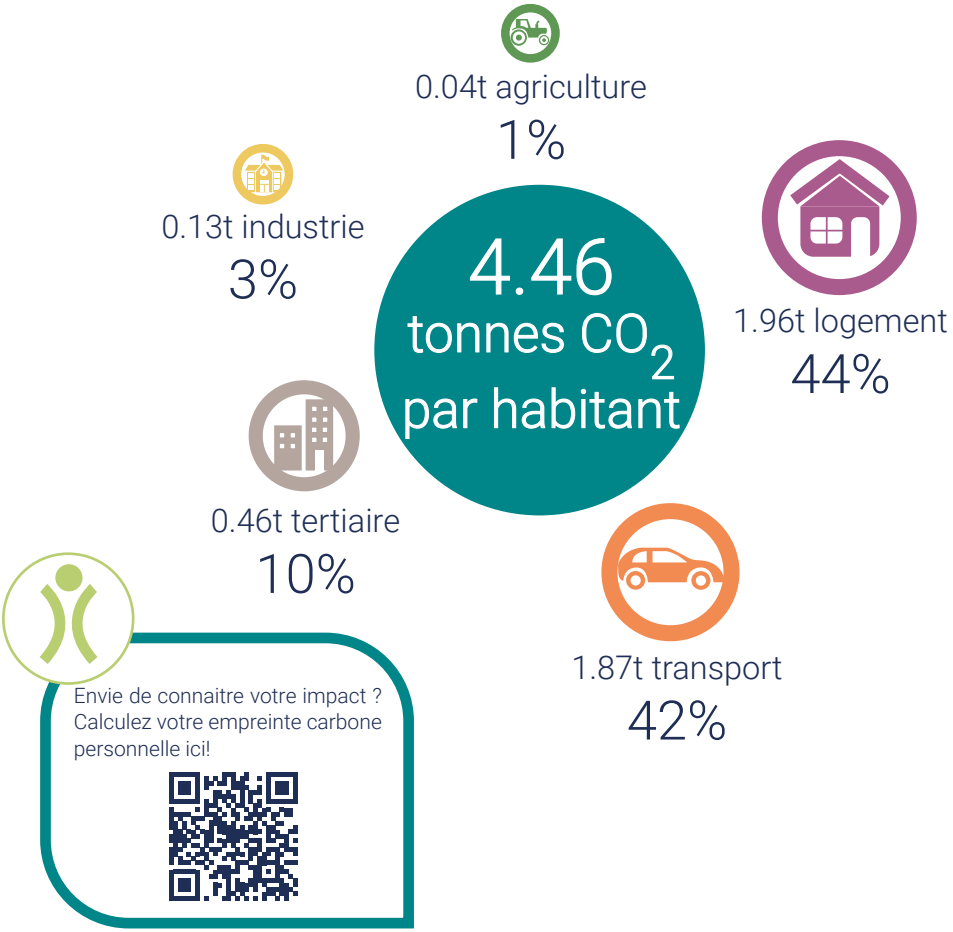


5.
Bilan CO_2

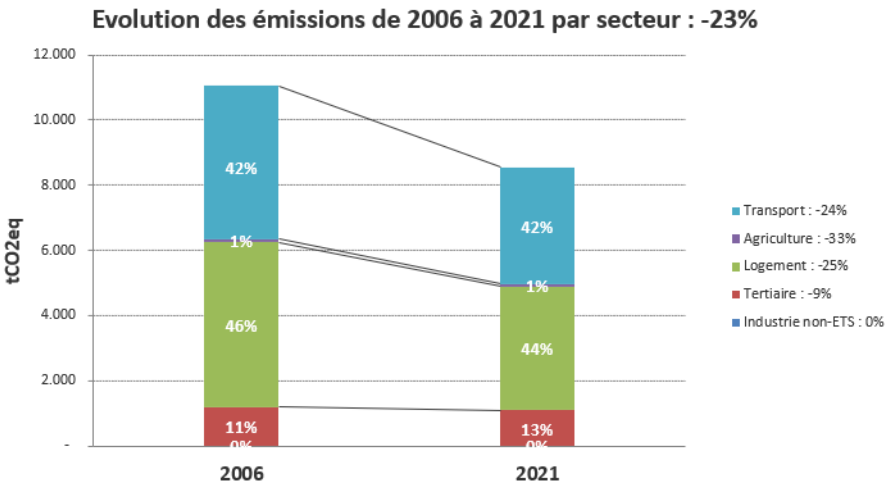
Analyse des émissions

Le Bilan CO_2 répertorie les émissions de CO_2 du territoire pour l'année 2019, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO_2 émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO_2 de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO_2 par rapport au total, exprimé en tonnes de CO_2 par habitant.



https://www.carbonbrief.org/mapped-worlds-largest-co2-importers-exporters/



Le graphique ci-dessus présente l'évolution des émissions de CO_2 par secteur sur le territoire de Martelange entre 2006 et 2021. La première colonne correspond aux émissions de l'année 2006, qui sert d'année de référence, tandis que la colonne suivante illustre les émissions pour les mêmes secteurs en 2021.

Sur cette période, les émissions totales ont diminué d'environ 23%, principalement grâce aux baisses significatives dans les secteurs du logement (-25 %) et du transport (-24 %). Le résultat est remarquable au vu de l'augmentation de la population de 25 % sur cette même période (1567 habitants en 2006 et 1916 Habitants en 2021). La diminution de 33% des émissions dans le secteur de l'agriculture a un effet marginal car ce secteur représente moins de 1 % des émissions de CO_2 de notre territoire. Comme c'est souvent le cas en milieu rural, les secteurs du transport et du logement restent les plus importants en termes d'émissions de CO_2.

Une tonne de CO_2 c'est :

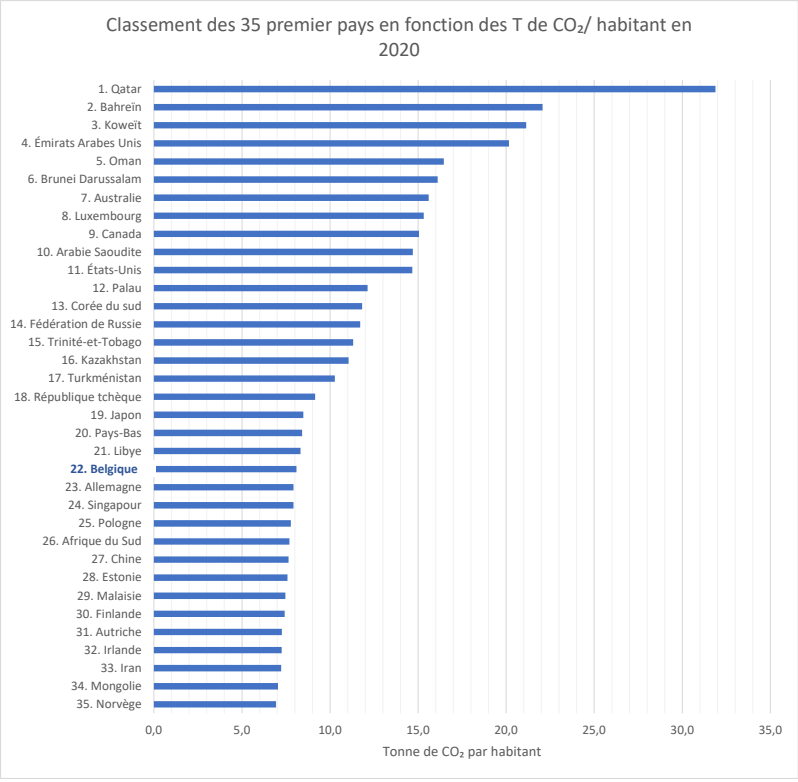
- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York[6]
- 5800 km en voiture diesel[6] ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés[6] ;
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an[6] ;

[6] https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2

Les émissions de CO_2 dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22e rang parmi les pays émettant le plus de CO_2 par habitant, avec 8,1 tonnes de CO_2 par personne, pour une moyenne européenne de 6.4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO_2 par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.

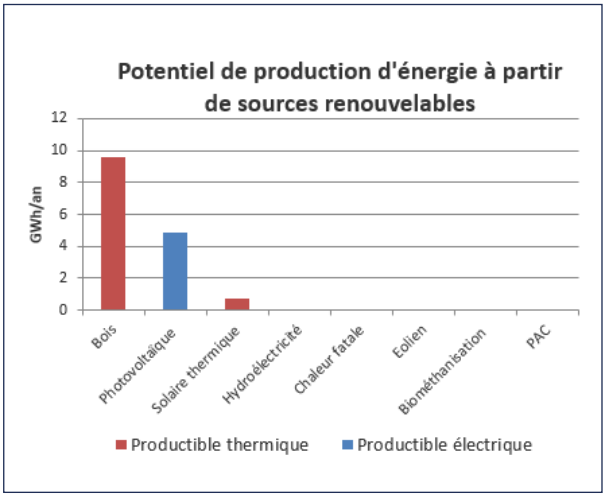


6. Potentiel énergie renouvelable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale est-on prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration. A noter que les pompes à chaleur ne sont pas reprises car, par convention, elles sont comptabilisées dans les mesures d'efficacité énergétique, non de production d'énergie renouvelable en tant que tel.

Pour en savoir plus

Eolien 0%

du potentiel disponible déjà exploité

Un relief accidenté conjugué à une couverture forestière très importante rendent le territoire communal de Martelange peu propice à l'implantation d'éoliennes. Sachant que, comme presque partout ailleurs, l'acceptation citoyenne soit compliquée, la question d'implanter des éoliennes pourrait être quand même pertinente, car, en effet, une seule éolienne suffirait à produire autant que toute l'électricité consommée sur la commune !

Biométhanisation 0%

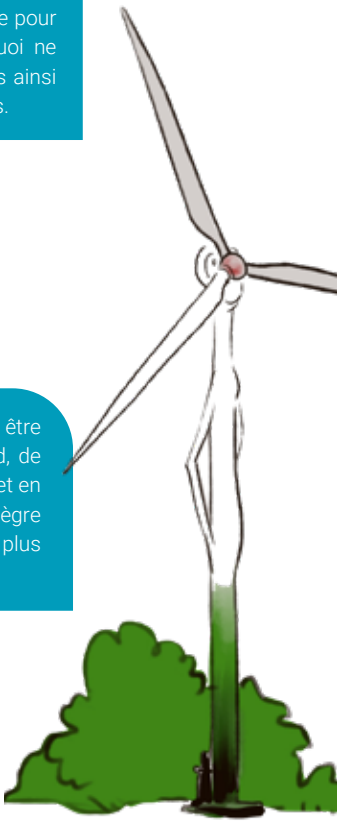
du potentiel disponible déjà exploité

La biométhanisation est la production de biogaz riche en méthane, semblable au gaz naturel.
Ne pouvant compter sur l'activité agricole de notre commune pour alimenter une installation de production de biogaz, pourquoi ne pas considérer un jour exploiter nos sous-produits forestiers ainsi qu'éventuellement des sous-produits de stations d'épurations.

Géothermie 0%

du potentiel disponible déjà exploité

Définie comme la chaleur naturelle du sous-sol, elle peut être exploitée durablement pour répondre aux besoins de chaud, de froid, d'eau chaude sanitaire. Souvent disponible localement et en continu sur une large partie du territoire, la géothermie s'intègre avec discrétion à son environnement et gagnerait à être plus largement exploitée. L'idée d'une application est à l'étude...



- « CAP Ruralité », Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de ruralité » édité par la Région wallonne et l'Université de Gembloux Agro-Bio-Tech (Université de Liège),
- WalOnMap, éventuellement retravaillé avec le logiciel QGis,
- www.statbel.fgov.be, de l'office belge de statistique,
- www.walstat.iweps.be, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie.

Hydroélectricité 0%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu des spécificités communales, la production hydroélectrique restera marginale sur la commune. Néanmoins, sur le long terme, des projets d'implantation de petites stations hydroélectriques ne sont pas inenvisageables au vu de la présence de cours d'eaux dignes d'attention sur le territoire communal.

Solaire thermique 13%

du potentiel disponible déjà exploité

Le solaire thermique utilise l'énergie du soleil principalement pour produire de l'eau chaude sanitaire. Le potentiel théorique de déploiement de cette technologie est estimé à 50 % des logements du territoire, chacun installant environ 5 m² de panneaux solaires.

Photovoltaïque 7%

du potentiel disponible déjà exploité

Le photovoltaïque utilise l'énergie solaire pour produire de l'électricité. Le potentiel théorique de déploiement de cette technologie est estimé à 100 % des logements du territoire, chacun installant environ 3,5 kWc de panneaux solaires.



Bois 47%

du potentiel

La filière bois est déjà conséquente dans notre commune. L'abondance de la ressource lui réserve certainement un avenir serein. Restons vigilant à assurer une exploitation durable des forêts permettant de concilier l'exploitation de la ressource et l'avenir de la forêt.

7. Vers la neutralité carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.

La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...





Même en mobilisant l'ensemble du potentiel local en énergies renouvelables, la commune de Martelange ne pourrait pas couvrir la totalité de ses besoins actuels en énergie. Cette limite souligne l'importance d'agir simultanément sur plusieurs leviers : réduire la consommation, améliorer l'efficacité énergétique et développer des modes de vie plus sobres. Sans un effort significatif en matière de sobriété énergétique, de rénovation des bâtiments existants et d'adaptation des comportements, une part trop importante du territoire — qu'il s'agisse des forêts, des toitures, des parcs, des jardins et autres terrains de jeux — devrait être consacrée uniquement à la production d'énergie. Un tel scénario se ferait au détriment d'autres fonctions essentielles du territoire : la biodiversité, la qualité du paysage, l'alimentation locale ou encore le cadre de vie des habitants.

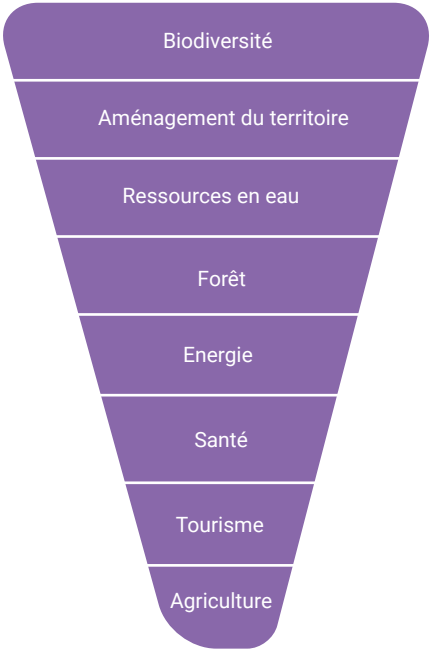
La transition vers la neutralité carbone implique donc non seulement de maximiser la part des énergies renouvelables disponibles localement, mais surtout de réduire nos besoins énergétiques globaux. C'est en combinant sobriété, efficacité et production renouvelable que Martelange pourra contribuer pleinement aux objectifs européens de réduction des émissions et garantir un équilibre durable entre développement, bien-être et préservation des ressources locales.
Ensemble, nous pouvons y parvenir !

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

8. Vulnérabilités du territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.
Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune de Martelange a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. C'est le coordinateur POLLEC de la commune qui est responsable de cette étude et de la coordination des actions qui en découlent. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.



La commune de Martelange, comme de nombreuses communes rurales de la Province de Luxembourg, est déjà confrontée aux effets du changement climatique. L'augmentation des températures moyennes, la variabilité accrue des précipitations et la fréquence plus élevée d'événements météorologiques extrêmes mettent en évidence plusieurs vulnérabilités locales. La biodiversité est, à Martelange, le secteur le plus vulnérable face aux changements climatiques. Viennent en suite, après les impacts sur l'aménagement du territoire (Dégradation du bâti, des infrastructures et «du cadre/environnement urbain» consécutive aux inondations suivi de la hausse de l'inconfort thermique urbain en lien avec les canicules et les îlots de chaleur), les risques d'appauvrissement de nos ressources en eaux et de dégradation du milieu forestier.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.

Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, demandez l'outil «Adapte ta commune» au coordinateur POLLEC ou consultez ce site

Aléa climatique majeur

Un aléa climatique majeur auquel la commune de Martelange est particulièrement exposée est la combinaison d'épisodes de fortes pluies entraînant des inondations et de sécheresses prolongées. Ces phénomènes, plus fréquents et plus intenses sous l'effet du changement climatique, affectent directement plusieurs secteurs clés du territoire. La présence de la vallée de la Sûre accroît la vulnérabilité aux crues soudaines, menaçant les zones urbanisées, les infrastructures et les habitations situées en bord de rivière. À l'inverse, les périodes de sécheresse estivales pèsent sur la disponibilité en eau potable et perturbent les écosystèmes aquatiques. La forêt, qui occupe une large part du territoire communal, est elle aussi fragilisée : la répétition des sécheresses affaiblit les peuplements, notamment les épicéas, et favorise la prolifération de ravageurs comme le scolyte. Ces déséquilibres compromettent la résilience de la forêt, qui joue pourtant un rôle essentiel en tant que puits de carbone et réservoir de biodiversité.

La faune et la flore locales sont également touchées par ces bouleversements : certaines espèces peinent à s'adapter à la modification rapide de leurs habitats, tandis que d'autres, invasives, trouvent des conditions favorables à leur expansion. Enfin, les vagues de chaleur prolongées représentent un risque sanitaire important pour les habitants, particulièrement pour les personnes âgées, les enfants et les personnes fragiles. Ces épisodes exigent une vigilance accrue et des dispositifs de solidarité pour protéger les populations les plus vulnérables.



Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation du territoire de Martelange repose sur plusieurs atouts naturels et organisationnels. La commune bénéficie d'un cadre riche en ressources naturelles : ses forêts étendues, la vallée de la Sûre et ses affluents, ainsi que diverses zones humides. Bien gérées, ces ressources constituent de véritables alliées pour limiter les effets des événements climatiques extrêmes, qu'il s'agisse des crues soudaines, des sécheresses estivales ou des vagues de chaleur. Comme dans de nombreuses communes rurales, la mise en œuvre des mesures d'adaptation doit cependant composer avec des moyens budgétaires limités et de multiples priorités locales. Malgré ces contraintes, Martelange intègre progressivement les enjeux climatiques dans la gestion de ses projets : entretien et aménagement des infrastructures communales, planification de l'urbanisme, mise en valeur des espaces verts et des cours d'eau.

La taille modeste de la commune et la proximité entre élus, services communaux et citoyens favorisent par ailleurs une réactivité accrue en cas de crise et permettent de mobiliser rapidement la solidarité locale. Cette dynamique, associée à la volonté de développer des projets en lien avec la transition énergétique et écologique, contribue à renforcer la résilience du territoire tout en maintenant un cadre de vie agréable et sécurisé pour les habitants.



9. Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

La précarité énergétique mesurée

Part trop importante du revenu consacré aux factures énergétiques

21,7%

La précarité énergétique cachée

Privation d'énergie

4,1%

La précarité énergétique ressentie

vécu des personnes

7,2%

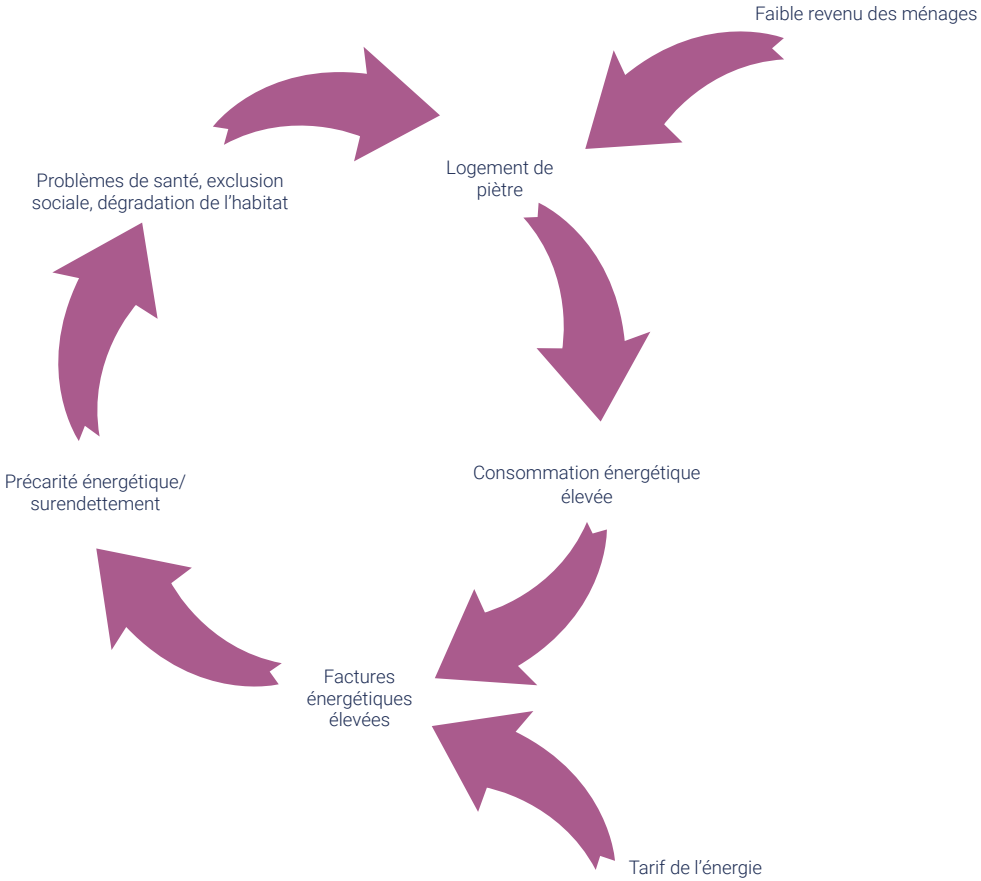
Différentes formes de précarité énergétiques peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

13.5 %

Ménages de type isolés de plus de 65 ans

10.7%

Ménages de type monoparental

3.9%

Compteurs à budget actifs pour l'électricité

Les indicateurs montrent que la commune de Martelange compte une part non négligeable de ménages potentiellement exposés à la précarité énergétique, en particulier parmi les personnes âgées isolées et les familles monoparentales. Ces groupes sont les plus vulnérables face à l'augmentation du coût de l'énergie et aux logements parfois anciens ou mal isolés. Le recours aux compteurs à budget reste une réalité pour certains ménages, révélant des difficultés concrètes à régler leurs factures d'électricité ou de chauffage. Bien que cette situation ne concerne qu'une partie limitée de la population, elle illustre des situations de fragilité bien présentes sur le territoire.

Toute personne concernée doit savoir qu'elle n'est pas seule. L'équipe du CPAS de Martelange se tient disponible pour soutenir tout citoyen en telle situation précaire. Différents dispositifs existent pour alléger les charges, tels que l'accès au tarif social de l'énergie ou encore d'autres aides de soutien mises en place au niveau communal, régional ou fédéral.

Ensemble, soutenons une énergie accessible à tous!

Pour connaître les solutions existantes, n'hésitez pas à scanner le QR-code

www.walstat.iweps.be/

10. Réussites de ma commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. Le réaménagement du Parc de la Tannerie à vu le jour fin 2024. Entièrement modernisé, le parc a ainsi révélé sa nouvelle identité 100% nature. Ce nouvel espace allie harmonieusement épanouissement de la biodiversité, îlots de fraicheur durant les épisodes de fortes chaleurs et convivialité pour le plaisir de tous. A visiter sans modération...



2. La Commune a équipé les toitures de l'administration communale, de la crèche et du hall sportif de plus de 320 panneaux photovoltaïques, pour une puissance totale de 107 kW. Produire localement l'électricité là où elle est consommée renforce notre autonomie énergétique et réduit notre dépendance aux énergies fossiles.



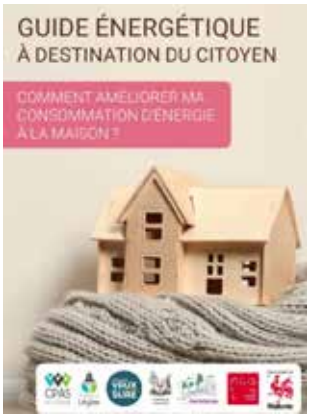
3. La commune a entrepris la rénovation énergétique de la salle de village de Radelange. Les travaux permettront à terme d'améliorer l'isolation et l'efficacité énergétique du bâtiment, réduisant ainsi sa consommation et ses émissions de CO_2. Cette rénovation garantit un meilleur confort pour les usagers tout en diminuant les coûts énergétiques. C'est un exemple concret d'action locale en faveur de la transition énergétique.



4. La commune a investi dans l'achat d'un minibus électrique destiné principalement au service extrascolaire. Ce véhicule permet d'assurer les déplacements des enfants de manière plus respectueuse de l'environnement, tout en réduisant les émissions locales de CO_2. Au-delà de l'aspect écologique, il s'agit aussi d'un choix pédagogique, qui sensibilise les plus jeunes à la mobilité durable. Cette action concrète illustre l'engagement de la commune pour une transition énergétique accessible à tous.



5. En collaboration avec les communes avoisinantes de Léglise, Vaux-sur-Sûre et Fauvillers, la commune de Martelange a publié un guide énergétique à destination des citoyens et a organisé des ateliers conviviaux animés par un coach en énergie, accueillis chez des citoyens volontaires. En prenant le logement hôte comme point de départ, ces rencontres ont permis de présenter des conseils concrets pour réduire la consommation d'énergie, allant de gestes simples à des projets de rénovation plus ambitieux. Le livret pratique et illustré a également été édité afin de rassembler l'ensemble des recommandations et de les rendre accessibles au plus grand nombre.



6. Les deux écoles de l'entité ont participé au Défi Génération Zéro Watt, un programme pédagogique visant à réduire la consommation d'électricité par la chasse aux gaspillages et aux usages superflus. Accompagnés par un spécialiste en éducation à l'énergie, les élèves ont été sensibilisés aux enjeux énergétiques à travers des animations concrètes. Résultat : près de 20% de réduction de leurs besoins en électricité — une économie obtenue principalement grâce aux changements de comportements!



11. Les actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO_2 de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prise en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évalées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.

Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.

Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émission de gaz à effet de serre

Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable

Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »

Administration communale

- P. 42 - Améliorer la comptabilité énergétique des bâtiments et des équipements communaux
- P. 44 - Élaborer, voter et coordonner un plan d'investissement pour la rénovation des bâtiments communaux
- P. 46 - Placement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- P. 48 - Gestion de l'éclairage public et amélioration de son efficacité énergétique
- P. 50 - Sensibilisation et formation des agents communaux
- P. 52 - Prévention des fortes chaleurs
- P. 54 - Stratégie immobilière globale et à long terme

Production d'énergies renouvelables

- P. 56 - Mise à l'étude d'une Communauté d'Énergie Renouvelable (CER)
- P. 58 - Promotionner l'achat d'électricité verte
- P. 60 - Mise à l'étude d'un réseau de chaleur géothermique dans le centre de Martelange
- P. 62 - Guichet énergie à Martelange

Transport

- P. 64 - Déploiement de bornes de recharge électrique supplémentaires sur le territoire communal
- P. 66 - Relayer les politiques et campagnes en faveur de la mobilité durable

Logement

- P. 68 - Soutien à la réduction de l'empreinte carbone des citoyens énergie chez les habitants
- P. 70 - Relayer les dispositifs régionaux de soutien à la rénovation énergétique

Autres

- P. 72 - Distribution d'arbres fruitiers demi-tige ou haute-tige aux citoyens
- P. 74 - Gestion des espaces verts
- P. 76 - Plantation de haies

Améliorer la comptabilité énergétique des bâtiments et des équipements communaux

La commune de Martelange souhaite renforcer le suivi de ses consommations d'énergie afin d'optimiser la gestion de son patrimoine communal. Cette action consiste à mettre en place une comptabilité énergétique centralisée pour l'ensemble des bâtiments et équipements publics (administration communale, salles de village, infrastructures sportives, éclairage public, etc.). L'objectif est de collecter régulièrement les données de consommation en électricité, en chauffage et en eau, afin d'identifier rapidement les surcoûts, gaspillages ou anomalies. Cet outil permettra également d'établir des bilans énergétiques annuels, de suivre l'efficacité des rénovations entreprises et de planifier de nouvelles interventions en toute objectivité. À terme, la commune pourra prioriser ses investissements selon les économies d'énergie réelles constatées et améliorer la performance globale de son parc immobilier. Au-delà des aspects techniques, cette démarche vise aussi à instaurer une culture de la sobriété énergétique au sein des services communaux, en sensibilisant les agents à une gestion plus responsable des ressources.



Porteur de projets

Service Energie.

Finances

Le budget au lancement de l'action était de 30.000€ avec une économie financière annuelle estimée à 4.000€.

Partenaires

Service travaux.
Responsables des bâtiments.

Impacts positifs

Difficile à quantifier précisément, mais connaitre ses consommations est un atout majeur en vue de cibler les réductions possibles.

2019 - Lancement de la banque de données et du tableau de suivi des consommations.

2023 - Analyse des données recueillies pour rapport de suivi à la Convention des Maires.

2025 - Analyse des données recueillies pour rapport de suivi à la Convention des Maires.

2026-2029 : analyse des données recueillies pour corrélation avec le plan d'investissement pour la rénovation du parc des bâtiments communaux.

Elaborer, voter et coordonner un plan d'investissement pour la rénovation des bâtiments communaux

La commune de Martelange entend s'engager dans une stratégie ambitieuse de rénovation énergétique de ses bâtiments publics. Cette action consiste à élaborer, en concertation avec le Collège et le Conseil communal, un plan d'investissement pluriannuel permettant de programmer les rénovations prioritaires : isolation, remplacement des systèmes de chauffage, amélioration de la ventilation, intégration d'énergies renouvelables, etc. Le plan sera construit à partir d'un diagnostic énergétique précis des bâtiments, afin d'identifier les interventions les plus efficaces en termes d'économies d'énergie et de réduction des émissions de CO_2. Une fois voté, il servira de feuille de route claire et chiffrée pour orienter les décisions budgétaires de la commune. Cette démarche garantira une meilleure cohérence entre les projets communaux, tout en optimisant l'utilisation des ressources financières disponibles. Elle facilitera également l'accès à des subsides régionaux, fédéraux ou européens, en s'appuyant sur une planification structurée et crédible. Au-delà des gains énergétiques, la rénovation des bâtiments communaux améliorera le confort des usagers (élèves, associations, citoyens) et contribuera à montrer l'exemple en matière de transition énergétique locale.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

A l'origine, un premier budget de 1.250.000€ est considéré tablant sur des subsides UREBA à hauteur de 725.000 €.

Partenaires

CPAS
GAS
Auditeurs Logement
Guichet de l'Energie

Impacts positifs

Difficile à quantifier précisément. L'objectif principal de l'action était de sensibiliser les citoyens à la réduction de leur consommation d'énergie, ce qui contribue indirectement à diminuer les émissions de CO_2.

2019: Analyse du cadastre énergétique et élaboration du plan d'investissement.

2023: Remplacement du système de chauffage de l'église de Radelange au mazout par un système au gaz.

2024: Rénovation de la salle de village de Radelange.

2030 : Evaluation de l'avancement et nouvelle planification pour la période 2030-2040.

Placement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux

La Commune a équipé les toitures de l'administration communale, de la crèche et du hall sportif de plus de 320 panneaux photovoltaïques, pour une puissance totale de 107 kW. Produire localement l'électricité là où elle est consommée renforce notre autonomie énergétique et réduit notre dépendance aux énergies fossiles. La production couvre la grande majorité des besoins électriques de ces bâtiments, permettant ainsi une forte réduction des coûts en électricité. Vu que 2030 verra la fin du système de compteur inversé, le surplus de production pourrait être valorisé au sein d'une communauté d'énergie.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Le budget initial de 97.000 € pour les 3 bâtiments a été respecté.
Le coût total aura été de 89.423 € comprenant 48.900 de subside, et donc un peu plus de 40.000 € de fonds propres.

Partenaires

Province de Luxembourg via le Fonds d'Impulsion Communale (FIC).

Impacts positifs

Plus de 20 tonnes de CO_2 évitées par an.

2018-2019: Identification des sites et procédures de marché public.

2019: Installation photovoltaïque sur le toit du hall sportif.

2022: Installation photovoltaïque sur le toit de la maison communale.

2023: Installation photovoltaïque sur le toit de la crèche communale.
2024: Clôture de cette action.

Gestion de l'éclairage public et amélioration de son efficacité énergétique

Notre éclairage public a été développé à une époque où l'énergie était abondante et peu chère. Dans le cadre d'un plan régional, la commune s'est engagée à convertir l'ensemble de l'éclairage public à la technologie LED d'ici 2030. Cette technologie, nettement plus efficace que les sources lumineuses traditionnelles, permet de réduire de plus de moitié la consommation d'électricité. Elle offre également une meilleure qualité d'éclairage, une durée de vie allongée et réduit les besoins en entretien.

Un autre avantage important est la diminution de la pollution lumineuse : les LED peuvent être orientées avec précision et réglées en intensité, ce qui limite l'éclairage inutile vers le ciel ou les habitations. Ce projet permet ainsi de concilier économies d'énergie, réduction des émissions de CO_2 et amélioration du cadre de vie nocturne.

La commune veille également a supprimer certains points non-essentiels et fait procéder à l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin (hors week-end et jours fériés).



Porteur de projets

ORES.

Finances

Plus de 200.000€ dont plus de 80.000€ de subside " intervention OSP par ORES".
A terme, l'action devrait représenter une économie annuelle de plus de 15.000€.

Partenaires

Commune de Martelange et plus particulièrement le Coordinateur POLLEC et le Service travaux.

Impacts positifs

Fin 2024, l'économie est de 45.000 kWh/an. A terme, celle-ci devrait atteindre 70.000 kWh/an, ce qui représente une diminution de plus de 20 tCO2eq/an.

2019: engagement communal dans le plan AGW OSP EP - Modernisation du parc d'éclairage public.

Fin 2022: extinction de l'éclairage 00H00-05H00 sauf weekends (nuits vendredi à samedi et samedi à dimanche).

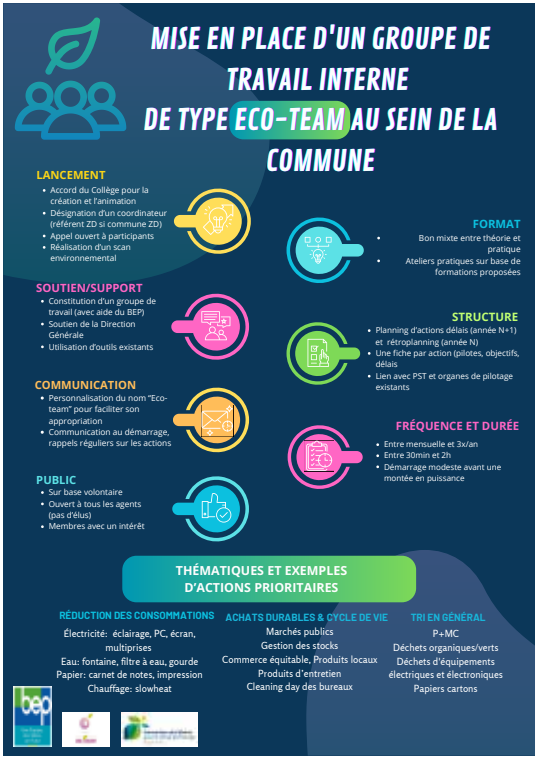
Fin 2024: 66% de remplacement par du LED effectué.

2030: Cible pour atteindre 100% de remplacement par du LED et suppression des points non-essentiels.

Sensibilisation et formation des agents communaux

Pour que les choses bougent vers un mieux, il est nécessaire que tout le monde ait conscience des causes et conséquences du réchauffement climatique ainsi que des façons pour agir. L'objectif de cette action est de créer une éco-team pour les bâtiments de l'administration communale, du CPAS et de la RCA communale.

Pour commencer, une sensibilisation doit être effectuée au sein de l'administration pour les employés disponibles en journée. Cette animation doit être obligatoire afin de sensibiliser les personnes les moins intéressées. Les élus sont également conviés afin qu'ils mettent en place une politique de transition au travers de leur mandat. Par la suite, une sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie peut être organisée afin de générer des économies pour les trois entités concernées.



Porteur de projets

Commune de Léglise

Finances

10.000 € sur 4 ans pour les formations et le suivi.

Partenaires

Commune, CPAS et RCA.

Impacts positifs

Cette action participe à diminuer les émissions de CO2 de manière indirecte en motivant nos changements de comportements.

2027: Réflexion et organisation d'une journée de sensibilisation.

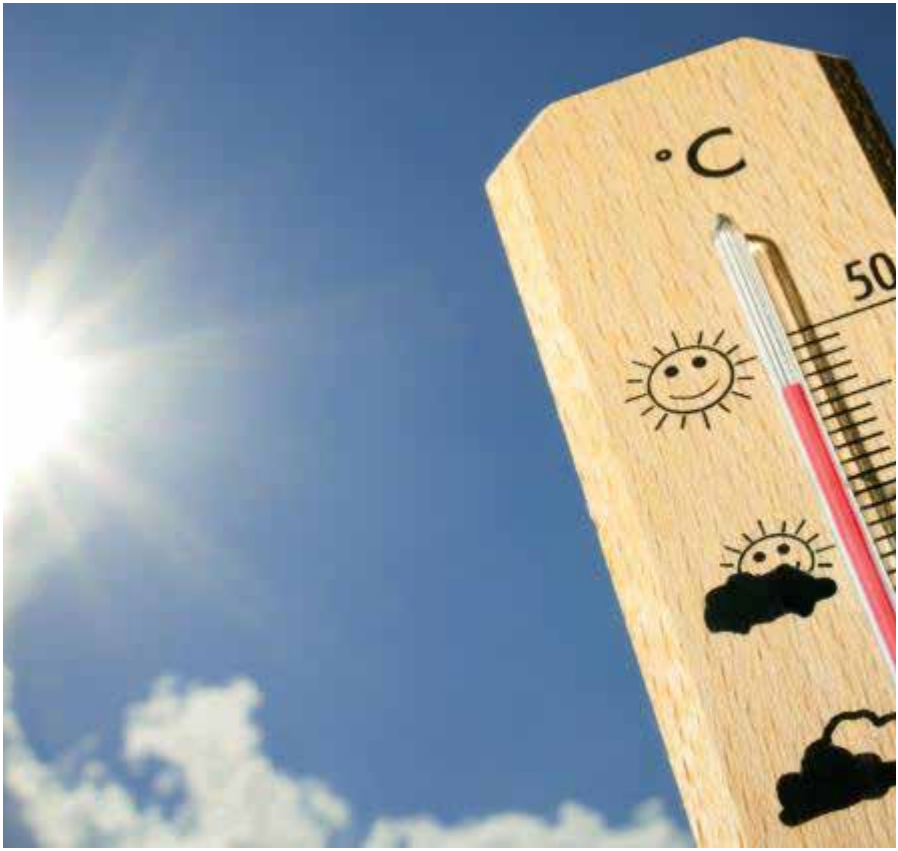
2027-2028 : Organisation des animations de sensibilisation aux actions à mettre en place pour lutter et s'adapter au changement climatique.

2029-2030 : Création de éco-team et formation des agents participants.

2030: Journée de clôture avec partage des résultats obtenus.

Prévention des fortes chaleurs

Mise en place d'un plan communal qui prévoit une communication générale dans le bulletin communale concernant les bonnes pratiques, une communication ciblée au moment des pics de chaleur, une coordination avec les médecins de la maison médicale et qui fait le lien avec des plans supra-communaux. Des appels téléphoniques aux personnes vulnérables sont organisés si elles en émettent le souhait. Une réserve de bouteilles d'eau est maintenue disponible pour distribution en cas de besoin.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

500 €.

Partenaires

CPAS et PCS de Martelange.

Impacts positifs

La disponibilité de bornes publiques est un levier pour encourager l'adoption des véhicules électriques. Toutefois, l'impact réel sur les émissions de CO_2 dépendra fortement du taux d'utilisation des bornes et de l'évolution des pratiques de mobilité sur le territoire

2025: Lancement de l'action envers les personnes de 75 ans et plus, ce qui représente 135 personnes.

2026: 2030: Renouvellement de l'action chaque année en incluant les nouvelles personnes qui le désirent.

Stratégie immobilière globale et à long terme

Avec l'arrivée de nouvelles directives européennes en matière de performance énergétique des bâtiments (Directive PEB) et en matière d'efficacité énergétique (Directive EE) , les objectifs à atteindre sont maintenant :

- atteindre la neutralité carbone en 2040 pour tous les bâtiments du secteur tertiaire ;
- tendre vers un parc immobilier à émissions nulles d'ici 2050 ;
- réduire les émissions de 1,9% chaque année à partir de 2021 en rénovant un minimum 3% de la surface chauffée des bâtiments appartenant à aux organismes publics ;

et il va falloir élaborer une nouvelle stratégie avec l'aide des outils mis à disposition par la Région Wallonne.

Cette stratégie immobilière globale à long terme va devenir une exigence de la Wallonie pour accéder aux subsides à venir.

Wallonie énergie SPW

Stratégie Immobilière Globale à Long Terme [v 2.0]

Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

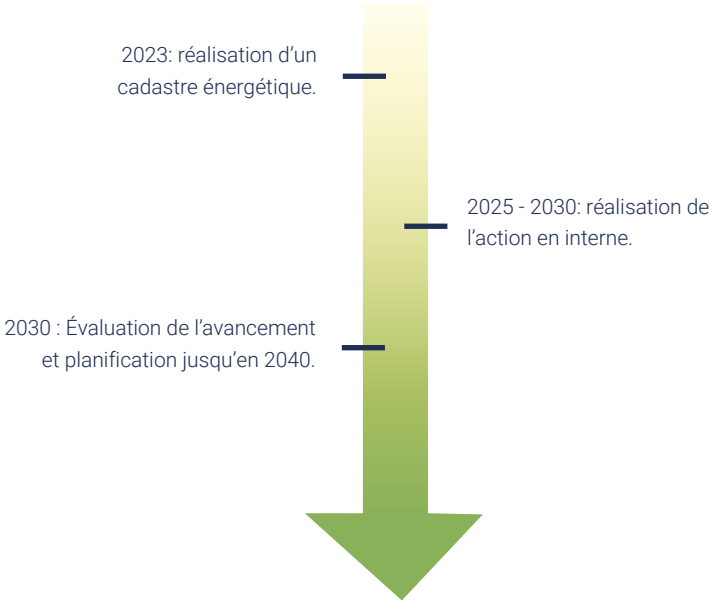
Un montant permettant de couvrir les frais des expertises nécessaires (cadastre, audits, accompagnement technique) est à prévoir.

Partenaires

SPW.
Auditeurs UREBA.

Impacts positifs

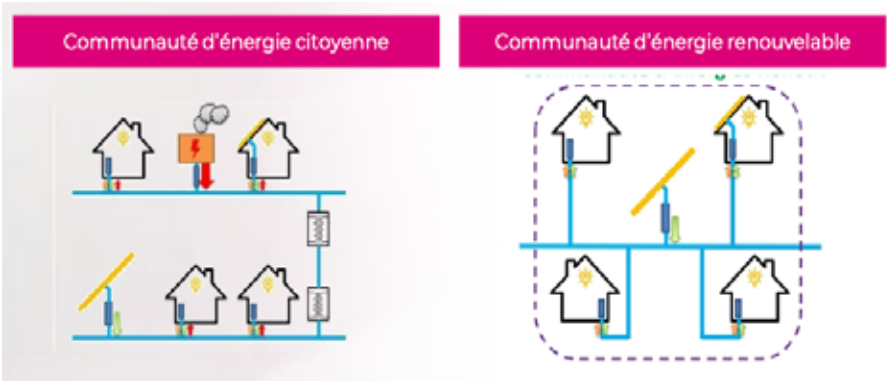
Cette action n'entraîne pas directement de réduction des émissions, mais elle permettra d'identifier, planifier et prioriser les interventions futures qui généreront des économies d'énergie et des réductions d'émissions à moyen et long terme.



Mise à l'étude d'une Communauté d'Énergie Renouvelable (CER)

Les communautés d'énergie permettent aux acteurs locaux (citoyens, autorités locales, entreprises) de se regrouper à travers une structure juridique (asbl, coopérative, ...), en vue d'exercer les activités suivantes : produire, consommer, stocker et vendre de l'énergie renouvelable, y compris par des contrats d'achat d'électricité renouvelable, mais aussi partager, au sein de la communauté, de l'énergie, produite par les unités de production détenues par la communauté.

La commune initie une étude de faisabilité pour la création d'une Communauté d'Énergie Renouvelable (CER) qui, dans un premier stade, vise à rassembler les bâtiments communaux. L' objectif premier est d'optimiser la consommation de l'énergie renouvelable au moment où elle est produite.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

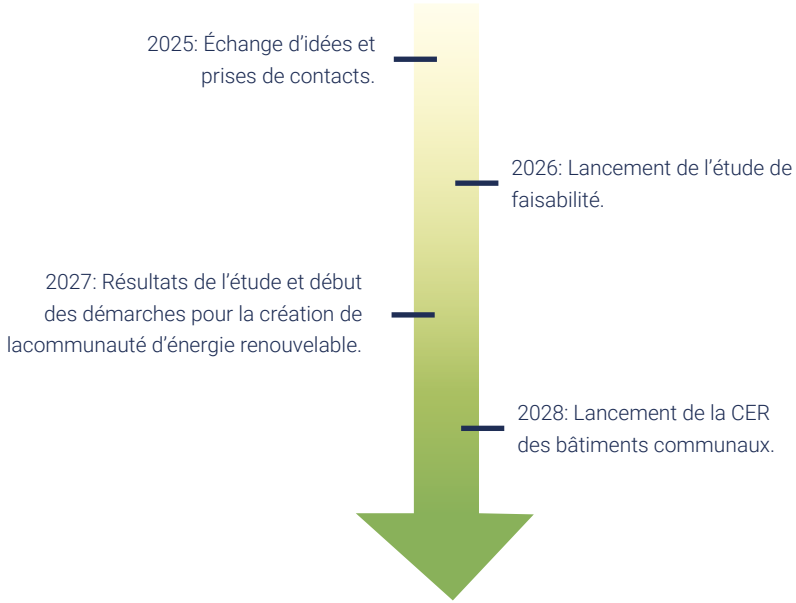
Le financement est à établir à un stade ultérieur.

Partenaires

CWaPE (Commission wallonne pour l'énergie).
ORES.
IDELUX.
Opérateur privé.

Impacts positifs

À ce stade d'étude, aucune économie directe de CO_2 n'est réalisée. L'étude permettra toutefois d'identifier les potentiels futurs de réduction des émissions grâce à la production locale d'énergie renouvelable.



Promotionner l'achat d'électricité verte

La commune de Martelange souhaite encourager l'utilisation d'électricité issue de sources renouvelables afin de réduire son empreinte carbone et de soutenir la transition énergétique. Cette action consiste à promotionner l'achat d'électricité verte. La commune sensibilisera également les habitants à l'importance de ce choix à travers des campagnes d'information, des séances d'échanges ou encore des conseils pratiques sur la comparaison des offres disponibles. Cette démarche vise à accroître la part d'électricité renouvelable consommée sur le territoire, tout en contribuant à réduire la dépendance aux énergies fossiles. En choisissant une énergie respectueuse de l'environnement, les ménages et les acteurs économiques de Martelange participent activement aux objectifs du PAEDC et renforcent l'image d'une commune engagée dans la lutte contre le changement climatique.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

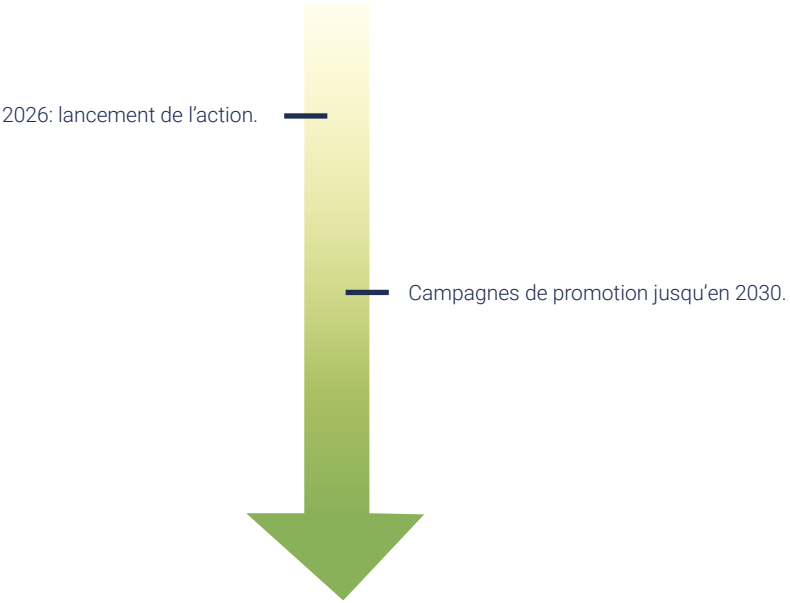
2000 € sur 5 ans.

Partenaires

Auditeurs UREBA
SPW

Impacts positifs

L'électricité verte (certifiée renouvelable) est comptée comme ayant un facteur d'émission proche de zéro, alors que l'électricité du mix wallon/ belge reste émettrice (environ 200–250 g CO_2/kWh selon la source).



Mise à l'étude d'un réseau de chaleur géothermique dans le centre de Martelange

Le projet consiste dans sa phase actuelle en la mise en place d'un réseau de chaleur à haute température d'une longueur d'environ 2 km. Ce réseau va pouvoir desservir la majorité des bâtiments communaux situés sur son parcours. Toutes les habitations qui sont situées le long de son parcours auront également la possibilité de s'y raccorder.
La production d'énergie thermique nécessaire au fonctionnement du réseau sera assurée grâce à un système de géothermie ouverte s'appuyant sur les réservoirs d'eau souterrains des anciennes ardoisières "Donner" à Martelange, combinée à tous moyens de production et conversion d'énergie décarbonée dont minimum 95% sera assurée par des énergies renouvelables.
Une étude préalable à été complétée de manière à satisfaire les requis de l'appel à projet. La candidature de Martelange n'a pas été retenue cette fois, mais l'équipe en place reste bien motivée

Wallonie
Relance

Plan de Relance de la Wallonie 2022 – PRW61

Appel à projets pour la réalisation ou l'extension de réseau d'énergie thermique

Octobre 2023

Porteur de projets

WINGEST srl.

Finances

Par les acteurs privés.

Partenaires

KARNO Energy.
ORES.

Impacts positifs

Objectif d'économies majeures sur les émissions de CO2.



Guichet énergie à Martelange

Offrir au citoyen de la commune une permanence mensuelle organisée par le Guichet de l'énergie d'Arlon.

La mission principale de ce guichet est d'aider les ménages à comprendre le marché de l'énergie, améliorer leur efficacité énergétique, à réduire leur consommation et à adopter des pratiques plus durables pour contribuer à la préservation de l'environnement.

Guichet Énergie Wallonie – Arlon

Ouverture
Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous.

La permanence de Aubange, Martelange et Rossignol se fait uniquement sur rendez-vous.

Liste des primes communales et provinciales de la Province de Luxembourg. *(PDF-605 ko)*



Coordonnées

063/21.35.30

guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

Rue de la Porte Neuve 20, 6700 Arlon, Belgique



Calculez votre itinéraire

Saisissez votre adresse de départ

Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

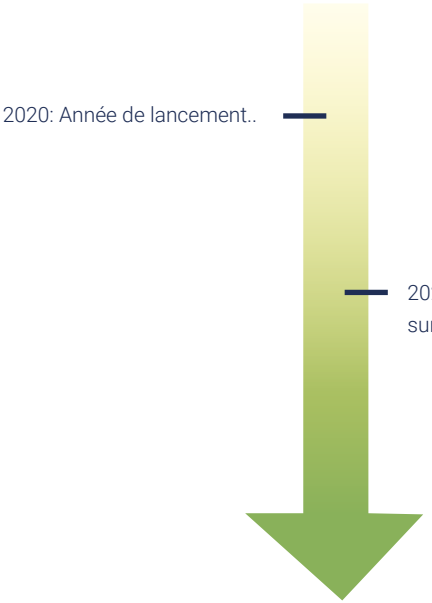
Cette action n'a aucun coût pour la commune de Martelange.

Partenaires

Guichet de l'énergie de la ville d'Arlon.

Impacts positifs

L'électricité verte (certifiée renouvelable) est comptée comme ayant un facteur d'émission proche de zéro, alors que l'électricité du mix wallon/ belge reste émettrice (environ 200–250 g CO_2/kWh selon la source).



Relayer les politiques et campagnes en faveur de la mobilité durable

La commune de Martelange relaie activement les politiques et campagnes régionales visant à encourager des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Concrètement, cette action se traduit par une communication régulière via les canaux communaux (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal), par la mise en visibilité des outils régionaux existants et par la valorisation d'initiatives locales inspirantes. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux alternatives de mobilité, de faciliter leur accès à une information claire et pratique, et de les inciter progressivement à adopter des modes de déplacement plus durables et moins émetteurs de CO_2.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

Cette action mobilise uniquement des frais de fonctionnement pour la préparation et la diffusion des communications.

Partenaires

Impacts positifs

Chaque changement d'habitude contribuant à réduire l'usage de la voiture individuelle impacte favorablement les émissions de CO_2.

2025 - 2026: Veille active des dispositifs régionaux.

2025 - 2026: Sélection et préparation des contenus.

2025 - 2026: Diffusion via les canaux communaux.

2027 - 2030 : Pérennisation de cette action en répétant les étapes précédentes.

Déploiement de bornes de recharge électrique supplémentaires sur le territoire communal

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, la commune de Martelange participe au projet régional
de déploiement de bornes de recharge semi-rapides (22 kW - des adaptations de puissance sont envisagées par la concession) pour véhicules électriques. Ce projet est coordonné par IDELUX Projets publics et financé par le SPW Mobilité.
La commune a contribué à la cartographie des emplacements potentiels sur le domaine public.
L'objectif est d'augmenter la couverture du territoire en infrastructures de recharge, y compris dans les zones rurales, sans frais ni revenus pour la commune.
La commune dispose, depuis fin 2023, d'une borne double de recharge rapide de 56 kW située sur le parking de la maison communale. Cette borne a été acquise de la cadre du subside "POLLEC 2020 - Projet» du SPW-Energie.



Porteur de projets

IDELUX Projets Publics.

Finances

Aucune dépense communale : tous les frais sont à charge du concessionnaire. Le projet est financièrement neutre pour la commune.

Partenaires

IDELUX Projets publics.
SPW Mobilité.
ORES.
Commune de Martelange.
Opérateur privé.

Impacts positifs

La disponibilité de bornes publiques est un levier pour encourager l'adoption des véhicules électriques. Toutefois, l'impact réel sur les émissions de CO_2 dépendra fortement du taux d'utilisation des bornes et de l'évolution des pratiques de mobilité sur le territoire.

2023 : Sélection des emplacements avec IDELUX et validation communale.

Fin 2023 - Mise en service de la première borne de recharge sur le parking de la maison communale.

2025 : Relance du projet par la Régionet confirmation/mise à jour des emplacements.

2026–2027 : Installation progressive des bornes par le concessionnaire.

Soutien à la réduction de l'empreinte carbone des citoyens énergie chez les habitants

Dans le cadre d'une collaboration entre les communes de Martelange, Léglise, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre, via leurs Plans de cohésion sociale (PCS) respectifs, une série d'ateliers énergie ont été organisés chez des citoyens volontaires. Ces moments conviviaux ont permis de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie de manière concrète, à partir de situations réelles. Un coach en énergie a accompagné chaque rencontre, en utilisant le logement de l'hôte comme point de départ pour aborder des solutions simples ou plus ambitieuses : petits gestes du quotidien, astuces peu coûteuses ou pistes de rénovation plus globale.
En amont des animations, un livret pédagogique et illustré a été rédigé, publié et diffusé. Accessible à tous, il reprend les principaux conseils pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie dans l'habitat, et permet de prolonger les échanges de manière autonome.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC et PCS de Martelange.

Finances

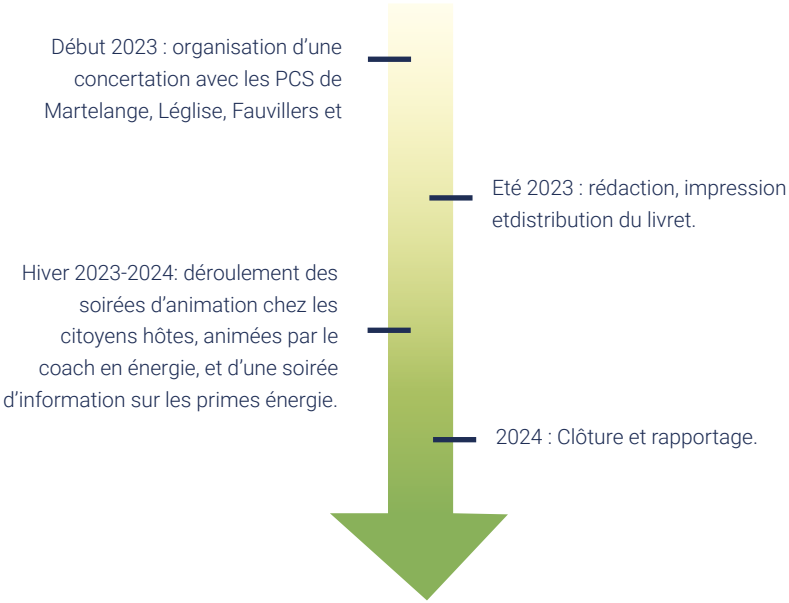
Le coût total de l'action s'est élevé à 8.000 € pour l'ensemble des quatre communes, entièrement pris en charge grâce à un subside wallon couvrant 100 % des dépenses.

Partenaires

PCS de Léglise, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre
Nathalie Monfort (coach en énergie).

Impacts positifs

Difficile à quantifier précisément. L'objectif principal de l'action était de sensibiliser les citoyens à la réduction de leur consommation d'énergie, ce qui contribue indirectement à diminuer les émissions de CO_2.



Relayer les dispositifs régionaux de soutien à la rénovation énergétique

La commune de Martelange s'engage à soutenir les politiques régionales de rénovation énergétique en relayant activement les informations sur les aides existantes (primes, prêts, accompagnement technique) auprès de la population. Ces informations seront régulièrement diffusées via les réseaux sociaux communaux, le site internet et le bulletin communal, afin de toucher un public le plus large possible.L'objectif est de sensibiliser les citoyens aux bénéfices de la rénovation énergétique, de les guider dans leurs démarches administratives et de faciliter l'accès aux dispositifs mis en place par la Région wallonne. En encourageant le recours à ces soutiens financiers et techniques, Martelange souhaite accroître le nombre de logements rénovés, améliorer le confort des habitants et réduire durablement les consommations d'énergie et les émissions de CO_2 sur son territoire.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

Cette action mobilise uniquement des frais de fonctionnement pour la préparation et la diffusion des communications.

Partenaires

Guichet de l'Énergie.

Impacts positifs

Difficile à quantifier précisément. L'objectif principal de l'action était de sensibiliser les citoyens à la réduction de leur consommation d'énergie, ce qui contribue indirectement à diminuer les émissions de CO_2.

- 2025 - 2026: Veille active des dispositifs régionaux.
- 2025 - 2026: Sélection et préparation des contenus.
- 2025 - 2026: Diffusion via les canaux communaux.
- 2027 - 2030 : Pérennisation de cette action en répétant les étapes précédentes.

A Distribution d'arbres fruitiers demi-tige ou haute-tige aux citoyens

A l'occasion de la semaine de l'arbre, la commune offrira à ses citoyens la possibilité de bénéficier d'un arbre fruitier haute-tige (voire demi-tige pour certaines variétés) et de deux petits arbustes. Chaque famille pourra choisir dans une liste prédéterminée de fruitiers de variétés anciennes, adaptées à notre sol ardennais, recommandées par Gembloux. Parmi les variétés proposées, il y aura des pommiers, des pruniers, des poiriers et des cerisiers. En parallèle, chaque famille pourra choisir 2 petits fruitiers supplémentaires (groseilliers, cassis, framboisiers, sureaux noirs…). Les commandes seront organisées quelques semaines avant l'événement par la commune, en journée et en soirée, avec l'aide de quelques citoyens intéressés par ce projet. Le but est d'assurer un maillage écologique plus important pour la biodiversité par la plantation d'arbres/arbustes chez les particuliers à l'échelle communale. Des conseils d'aide à la plantation seront également donnés aux citoyens lors de la distribution.



Porteur de projets

Commune de Martelange.

Finances

15.000 € dont 5.000 € de subside de la Région Wallonne.

Partenaires

Subside BiodiverCité 2023 et 2024 de la Région Wallonne.

Impacts positifs

Action centrée sur l'amélioration de la résilience de notre territoire face au changement climatique plutôt que sur la réduction directe des émissions de CO_2.

2024 : distribution de 165 arbres et de plus de 300 petits fruitiers.

2025: Objectif: distribuer au moins 150 arbres et 300 petits fruitiers.

A Gestion des espaces verts

La commune de Martelange est parsemée d'espaces verts qu'il est nécessaire d'entretenir. Pendant des années, ces zones enherbées étaient principalement tondues. Souvent peu ou pas utilisées la question de tondre ces parcelles peut alors se poser étant donné qu'une zone tondue n'apporte rien au niveau de la biodiversité.

Cette action vise à la gestion différenciée des espaces verts communaux afin de sélectionner les zones qui doivent être tondues toute l'année et les zones qui peuvent être tondues tardivement. Cela permet de laisser les différentes plantes et fleurs s'épanouir proposant à la faune un refuge et un garde-manger. La tonte différenciée permet de développer la diversité florale des espaces. De plus, ce type de gestion permet de faire des économies de temps et d'argent pour les personnes en charge de la gestion de ces espaces.

Initiée en 2019, cette pratique reste d'application avec la coordination annuelle entre le service travaux , le coordinateur POLEC et le Parc Naturel de la Haute Sûre et de la Forêt d'Anlier (PNHSFA).



Porteur de projets

Service travaux.

Finances

Cette action n'a pas ou peu d'impacts financiers pour la Commune.

Partenaires

Coordinateur Polec.
PNHSFA.

Impacts positifs

Protection et amélioration de la biodiversité dans nos espaces verts.
Une petite économie de CO2 est observée grâce à la moindre utilisation des machines d'entretien et véhicules de transport..

2019 : lancement de l'action.

2020 : coaching des ouvriers communaux par le Parc Naturel pour une gestion différenciée des espaces verts.
Clôture de l'action en elle-même.

2021 - 2025: Coordination annuelle et validation de la liste des espaces pouvant bénéficier de fauches tardives.

A Plantation de haies

Sur le territoire de Martelange, les haies diversifiées composées d'essences locales offrent de nombreux avantages : elles favorisent la biodiversité, limitent l'érosion des sols, servent de brise-vent et participent à la production de biomasse et de fourrage. De même, les trognes (arbres têtards) constituent des refuges précieux pour la faune tout en produisant du bois lors de leur taille. Cette action vise à développer un maillage écologique cohérent en encourageant la plantation de haies et de trognes sur l'ensemble du territoire communal. Ces plantations pourront être réalisées à l'initiative de la commune et de tout citoyen désireux de s'impliquer dans l'initiative et elles renforceront la résilience environnementale ainsi que le cadre de vie.



Porteur de projets

Commune.
Citoyens.

Finances

Différents subsides tels que Yes We Plant, le droit de tirage «Ligneux indigènes» et les appel BiodiverCité du SPW.

Partenaires

SPW et Yes We Plant.
Natagriwal.

Impacts positifs

Captage de CO2.
Limitation de l'érosion des sols.
Brise-vent.
Amélioration de la biodiversité de nos zones vertes.

2023 - 2024: Plantation afin de garnir les haies du labyrinthe de la biodiversité.

2025: Plantation de 2250 mètres de haies dans le site SGIB (Site de Grand intérêt biologique) 2690 – du Leissebach.

2026-2029: continuation de l'action à l'initiative de la commune et des citoyens.

12. Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

-15 GWh/an

Objectif de réduction de la consommation d'énergie d'ici 2030 par rapport à 2006.

4,46 tonnes de CO2

par habitant en 2021

23 %

de diminution des émissions de CO2 mesurée sur le territoire en 2021 par rapport à 2006.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

18 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait le bois, capable de produire près

10 GWh/an

Au moins 24%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Commune de Martelange
Chenin de Moilin 1 - 6630 Martelange
Tel: 063/600173
Info@martelange.be

En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.